

à Dijon un théâtre plus digne de son talent. C'est là qu'il est mort en laissant cinq fils. L'aîné n'existe plus. Le second a été quelque temps sous-directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, et est devenu depuis professeur d'histoire naturelle à l'Université de Liège. Le troisième est le célèbre prédicateur. Le quatrième est architecte et premier adjoint au maire de la ville de Dijon. Le cinquième est actuellement capitaine de carabiniers.

Henri Lacordaire fit ses études au collège royal de Dijon : il était toujours à la tête de sa classe. En rhétorique, il obtint un prix d'honneur hors de concours.

Il entra ensuite à l'École de droit de Dijon : il en fut l'un des élèves les plus distingués. Mais ses opinions étaient alors voltairiennes et démocratiques.

En 1821, on le reçut membre d'une société d'études littéraires dont l'esprit général était monarchique et religieux. De ce nombre était un poète plein d'espérance, M. Brugnot, dont les lettres eurent bientôt à déplorer la perte, et M. Foisset, maintenant juge à Beaune, connu par plusieurs ouvrages remarquables, et entre autres par son *Histoire du président de Brosse*. Dans ses rapports avec les membres de cette société, Henri Lacordaire perdit une partie de ses préjugés politiques et philosophiques. L'année suivante, il fut reçu avocat et partit pour Paris, où il alla faire son stage. On l'avait adressé à M. Guillemin, avocat à la cour de cassation, qui l'employa en qualité de secrétaire. M. Guillemin était un avocat très occupé, un homme consciencieux et un chrétien fervent. Henri Lacordaire fit en même temps partie d'une *Conférence* de jeunes avocats présidée par M. Berryer, et d'une *Société littéraire* qui se réunissait chez M. Bailly. Ainsi, là encore, le jeune avocat Lacordaire se trouvait dans un milieu où les idées qu'il avait puisées au Collège devaient continuer à se modifier. Il travaillait beaucoup, et révélait toujours la même supériorité intellectuelle. Ses mœurs étaient pures, et il se livrait peu aux plaisirs du monde. Mais il était toujours